



COURS DE SOCIOLOGIE

Sommaire

Notions générales sur la sociologie.....	1
Définitions.....	1
La sociologie marocaine.....	2
L'organisation sociale de la société marocaine.....	8
La famille dans la société marocaine.....	12
Les aspects sociologiques de la maladie.....	15
Bibliographie.	

Notions générales sur la sociologie

La sociologie est une science humaine, une science qui est relativement récente puisqu'elle ne date que de la fin du 18^{ème} siècle. Elle est née de la philosophie pour expliquer le comportement des individus dans leur société : deux théories se sont depuis longtemps opposées, la 1^{ère} met l'accent sur le rôle déterminant de l'hérédité, la 2^{ème} ne voit dans l'Homme qu'un produit de son environnement. Actuellement, on admet la complémentarité de ces deux explications : si l'être humain existe tout entier dans son patrimoine génétique, ce n'est qu'à l'état de partenariat et hors de la présence d'un milieu accueillant et stimulant ce potentiel ne peut se réaliser. Cependant, pour mieux expliquer la conduite humaine, les chercheurs en sciences humaines ont abordé trois approches : la biologie, la psychologie et les sciences sociales.

➤ **La Biologie** : c'est la recherche ou l'étude des conditions et des grandes manifestations de la vie dans la cellule, chez l'individu et dans l'espace.

➤ **La Psychologie** : c'est l'étude scientifique des phénomènes de l'esprit et de la pensée. Elle a pour objet l'étude de la personnalité des individus, du caractère et du comportement humain et même animal.

➤ **Les sciences sociales** : c'est l'ensemble des sciences qui sont en rapport avec l'homme : la sociologie, l'ethnologie, l'économie, la démographie, la géographie humaine et la psychologie sociale.

➤ **Le fait social est une** n rapport avec l'Homme : la sociologie, l'ethnologie, l'économie, la démographie, la géographie humaine et psychologie sociale. Ces sciences ont un but commun, elles s'intéressent à des collectivités humaines pour analyser le fonctionnement dans le passé et au présent.

I- Définitions :

1.1. La sociologie :

« La sociologie est l'étude des relations sociales » d'après Alain TOURAINE (1974, Paris).

➤ En d'autres termes, la sociologie est la science qui étudie l'Homme dans son milieu de vie, dans ses rapports avec la société.

➤ C'est aussi la description et l'analyse des échanges de toutes natures économiques, politiques, inter-individuelles, entre les Hommes vivant dans des systèmes sociaux, groupes, famille, organisations, ou classes sociales.

➤ La sociologie peut être définie aussi comme une science qui étudie la réalité sociale, elle a pour but de faire émerger les faits sociaux significatifs susceptibles d'expliquer la conscience collective. Elle démontre que les institutions sociales correspondent à des représentations mentales, collectives de solidarité.

➤ L'introduction de la mesure, l'utilisation des statistiques, l'analyse du terrain, le dépouillement des archives, sont des moyens qui permettent la vérification des hypothèses et contribuent aux progrès des connaissances en sociologie.

1.2. Le fait social :

La sociologie a pour objet principal, l'étude des faits sociaux :

➤ Le fait social est un phénomène susceptible d'exercer une contrainte sur l'individu.

➤ Le fait social est une représentation mentale ou d'action extérieure aux individus, s'imposant à eux et dont l'origine ne peut être expliquée par des facteurs biologiques, physiologiques ou physiques.

➤ C'est la manière de faire, de penser ou de sentir qui est imposée à l'individu.

➤ Le fait social est tout ce que fait l'être humain pour garder l'image qu'il a de lui-même et qu'ils ont les autres de lui dans la société, c'est un moyen qui facilite les rapports entre les individus du même groupe social.

➤

➤ Pour DURKHEIM (sociologue français 1858 – 1917) la sociologie devrait mettre en évidence les relations entre les faits sociaux. Il même dit que le suicide est un fait social que l'on retrouve dans toutes les sociétés selon les contextes différents.

➤ Exemples de faits sociaux : le mariage, le baptême...

➤ Les faits sociaux peuvent être d'ordre : économiques, juridiques, religieux, moraux ou historiques.

1.3. Famille : groupe formé par un ou deux parents et un ou plusieurs enfants.

Quitter sa famille • famille adoptive

Microsoft® Encarta® 2006. © 1993-2005 Microsoft Corporation.

1.4. Milieu : environnement social ou culturel dans lequel évolue un être humain

Vivre en milieu urbain

Microsoft® Encarta® 2006. © 1993-2005 Microsoft Corporation.

1.5. Environnement : C'est l'ensemble des éléments constitutifs du milieu d'un être vivant. C'est aussi l'ensemble des éléments constitutifs du paysage naturel ou du paysage artificiellement créé par l'homme.

II- La sociologie marocaine :

Pour mieux apprécier le profil du milieu humain du Maroc, il serait nécessaire de présenter d'abord les caractéristiques de son milieu naturel.

2.1. Les espaces géographiques :

Au bord de l'Afrique, très proche de l'Europe dont il est séparé de quelques kilomètres, par le détroit de Gibraltar, le Maroc est situé entre la Méditerranée et l'Atlantique avec une superficie de 710850 km, il constitue ainsi « trait d'union » entre l'Afrique et l'Europe.

Son littoral de plus de 3000 km est bordé de plaines ou des ondes de plateaux, alors que sa façade méditerranéenne longue de 450 km est étroite et constitue une zone bordée de montagnes difficilement franchissables.

La présence à la fois de la mer, du Sahara et des hautes montagnes, donne au Maroc un climat très diversifié dont on distingue trois climats différents :

- Climat de la zone atlantique,
- Climat des zones montagneuses,
- Climat de la zone orientale.

Selon leur situation, le Maroc comprend plusieurs régions :

➤ La plaine de la côte atlantique : c'est la région la plus fertile et la mieux arrosée du pays.

➤ La MESTA : située entre Rabat et Essaouira, la bordure nord ouest est bien arrosée. Il y a une bonne production des céréales et de cultures très variées.

➤ Les chaînes de l'Atlas : qui forment l'anti-Atlas séparant le nord ouest du sud (versant ouest) l'autre versant est nu et sec couvert de neige en hiver, et le moyen Atlas qui offre des pâturages de bonne qualité, le Rif au nord qui est situé parallèlement à la côte méditerranéenne, il est brisé mais moins propice à une culture.

➤ Le plateau oriental : situé entre le haut, le moyen Atlas et la vallée de Moulouya à l'ouest et borde les frontières algéro-marocaines et à l'est : plateau riche en minerais.

➤ Les plaines et les collines : elles couvrent les zones du Souss au sud ouest, les zones du Gharb au nord de la vallée de Moulouya, elles constituent les meilleures terres cultivables au Maroc.

➤ Le sud et le sud désertique : c'est une région constituée surtout d'oasis, de palmerais et le Sahara jusqu'aux frontières avec la Mauritanie.

2.2. Les aspects démographiques :

La population du Maroc est constituée par les grands groupes humains suivants :

- **Les Berbères :** qui forment le groupe le plus important et se divise en 3 catégories, occupant le plus souvent les régions montagneuses :
 - **Le Rif :** occupé par les rifains.
 - **Le moyen et le haut Atlas :** occupé par les Amazighenes.
 - **L'Anti-Atlas :** où il y a les Tachelhits et Souassas.
- **Les arabes :** qui sont installés en général sur les plaines intérieures et côtières.
- **Les Draouis :** ceux qui habitent la région de l'oued Draa.
- **Les Sahraouis :** les originaires du Sahara marocain.

Il y a d'autres habitants au Maroc comme les juifs et les africains mais ils ne représentent qu'une proportion très minime par rapport aux autres catégories déjà citées.

2.3. Sur le plan quantitatif :

Au 2 Septembre 1994 : la population totale du Maroc s'est élevée à 26.073.717 personnes dont 26.023.536 marocains et 50.181 étrangers, d'après le dernier recensement général de la population et de l'habitat de 1994.

Le taux d'accroissement démographique annuel a été estimé à 2,06% alors qu'il dépassait les 3% en 1960. On estime que la population marocaine doublerait en l'espace de 34 ans et nous serons en 2028 : 52 millions.

2.4. Répartition de la population par sexe :

	1960	1971	1982	1994
<u>Masculin :</u>	49,97%	50,22%	50,06%	49,75%
<u>Féminin :</u>	50,03%	49,78%	49,94%	50,25%

2.5. Répartition de la population par âge :

La répartition de la population par âge se fait en général selon 3 groupes :

- Les jeunes de 0 à 14 ans.
- Les adultes de 15 à 65 ans.
- Les personnes âgées de + 65 ans.

	1960	1971	1982	1994
0 à 14 ans :	44, 7%	46,1%	42,2%	37,0%
15 à 64 ans:	51,1%	49,3%	53,9%	58, 5%
65 ans et plus :	4.2%	4,6%	3,9%	4,5%

D'après les différents recensements, la population marocaine est une population jeune avec 37% de personnes moins de 15 ans et 48% ont moins de 20 ans (1994) et 65% ont moins de 30 ans (1994).

Dans le milieu rural, les jeunes de moins de 20 ans sont plus de 50%.

2.6. La répartition par milieu de résidence :

Le Maroc connaît un mouvement d'urbanisation rapide alimenté par un exode rural intensif.

La population marocaine serait pour plus de la moitié urbaine 51,4% alors qu'avant, la population rurale était toujours dominante.

L'exode rural constitue le facteur principal de ce mouvement d'urbanisation.

Les villes marocaines se surchargent ainsi d'une population improductive à haut risque qui accentue les problèmes socio-économiques (chômage, quartiers insalubres, bidonville et délinquance etc.).

Le nombre des grandes villes qui abritent plus de 100.000 habitants est passé de 8 en 1960 à 20 en 1994 regroupant environ 60% de la population.

III- Les indicateurs de changement :

3.1. Le taux de natalité :

Le taux de natalité est exprimé en taux de natalité brut qui est égal au rapport du nombre de naissances vivante pendant une année à l'effectif total de la population durant cette année pour 1000.

Au Maroc, le TNB est de 27,3‰, alors qu'il était de 46‰ en 1962 (réf : guide économique du Maroc).

3.2. La fécondité :

Mesuré par l'indice systématique de fécondité ISF. Cet indice est passé de 7 enfants/femme en 1960 à 4,5 enfants/femme en 1980 surtout en milieu urbain où l'ISF est passé de 7,77 à 2,85/femme, alors que le milieu rural continue à présenter un ISF de 5,97.

3.3. La nuptialité :

Lors du dernier recensement sur une population marocaine âgée de plus de 15 ans. 38,5% se sont déclarés célibataires, répartis comme suit : 45% pour les hommes et 32% pour les femmes.

Répartition de la population de 15 ans et plus selon le sexe et état matrimonial en %.

Etat matrimonial	masculin	féminin	ensemble
Célibataire :	45,4%	39,9%	38,5%
Marié :	52,8%	54,8%	53,8%
Veuf :	1,0%	10,0%	5,6%
Divorcé :	0,8%	3,3%	2,1%.

La population des célibataires a tendance à augmenter de 24,9% en 1971 contre 38,5% en 1994. L'âge au 1^{er} mariage a connu une élévation puisqu'il est passé de 17 ans en 1960 à 24 ans en 1994.

3.4. La mortalité : mesurée par taux brut de la mortalité (TBM) qui était à 19% en 1962, à 13% en 1980, actuellement il est de 7%.

IV- L'analphabétisme et la scolarité :

Le taux de scolarisation des enfants âgés de plus de 7 ans a connu une évolution très importante passant de 13% au lendemain de l'indépendance à 66,9% en 1990, toutefois, ce taux reste bas par rapport à l'objectif de généraliser l'enseignement primaire vers l'an 2000. Comme il existe des disparités importantes entre les sexes et les milieux, ainsi, certaines provinces ont un taux de 24% alors que d'autres atteignent un taux de 98,7% voire même 100%.

Au Maroc en 1994 à peu près une personne sur deux ne sait ni lire ni écrire et 2 femmes sur 3 sont la même situation.

Le taux d'analphabétisme est de 55%. Ce taux augmente avec l'âge et atteint son maximum chez la génération âgée de plus de 50 ans. En milieu rural, le taux d'analphabétisme des femmes est nettement supérieur à celui des femmes urbaines soit 37% contre 70%.

V- Caractéristiques économiques de la population :

5.1. Définition de la population active :

La population active désigne toutes les personnes des deux sexes qui fournissent la main d'œuvre disponible pour la production des biens et services, elle se compose de toutes les personnes faisant ou cherchant activement à faire un travail dans une branche d'activité économique au cours d'une période déterminée (définition donnée par l'ONU). La population active en globale 2 catégories :

➤ **La population active :** occupée ou effective qui prend les personnes âgées de 17 ans et plus et ayant déclaré avoir exercé une activité professionnelle.

➤ **La population active en chômage :** qui comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus qui ne travaillent pas et qui sont à la recherche d'un emploi.

➤ **La population inactive :** comprend toutes les personnes âgées de plus de 15 ans ayant déclarés ne pas être à la recherche d'un emploi.

Sur un total de 25.848.424 personnes recensées en Septembre 1994 : il y avait 8.332.399 inactifs soit respectivement 32% et 68% par rapport à la population totale. Ainsi, en 1994 1 personne sur 3 est active. Ce taux est de 52% chez les hommes alors qu'il est de 13% chez les femmes.

- La population active est à prédominance masculine, sur 10 hommes actifs, il y a seulement 2 femmes.
- La population active est à majorité urbaine 54% dont 56% des femmes et 51% des hommes.
- Le taux de chômage est en augmentation constante comme on remarques ce qui suit : 50% d'augmentation en 1994 par rapport à 1982 :
 - Le niveau de chômage est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural 20% contre 10,8%.
 - Le chômage touche beaucoup plus les femmes que les hommes 23% contre 10,7%.
 - Le chômage des jeunes est un phénomène inquiétant, puisque 8 chômeurs/10 ont moins de 30 ans.
 - Le chômage des diplômés : on compte parmi les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur : Bacheliers, licenciés, techniciens voire même docteurs et ingénieurs.

VI- Les aspects économiques :

Pour étudier l'aspect économique d'un pays, il est nécessaire de voir sa comptabilité nationale qui se base sur l'évolution de certains agrégats :

« Les agrégats sont des grandeurs globales, synthétiques destinées à fournir de l'activité économique du pays ».

Au Maroc, les principaux agrégats sont : le PIB (produit intérieur brut) le RNBD (revenu national brut disponible) et la FBCF (formation brute du capital fixe).

➤ **Le PIB :** Le produit intérieur brut (PIB) correspond à la valeur totale de tous les biens et services produits dans un pays donné au cours d'une année donnée. Le **PIB** est une mesure de la valeur de l'ensemble des biens et services produits sur le territoire d'un pays donné au cours d'une période donnée (en général, une année, parfois un trimestre), quelle que soit la nationalité des producteurs (ce en quoi il se distingue du **PNB**).

➤ **Le PNB** est la valeur totale de la production finale de biens et de services des acteurs économiques d'un pays donné au cours d'une année donnée. À la différence du **PIB**, le PNB inclut les revenus nets provenant de l'étranger, c'est-à-dire le rendement sur les investissements faits à l'étranger moins le rendement sur les investissements étrangers faits dans le pays

➤ **Le RNBD :** c'est la somme des revenus disponibles de tous les agents résidents, le revenu est affecté à la consommation finale de biens et services et à l'épargne brute nationale. Il est calculé à partir du PIB plus les revenus de propriété, de l'entreprise et les transferts courants reçus du reste du monde moins les revenus de même nature versés au reste du monde (comptabilité nationale).

➤ **La FBCF :** la formation brute du capital fixe qui est constitué de l'ensemble des dépenses effectuées par les agents économiques pour accroître leur fixe. Il comprend le matériel et outillage, les bâtiments, travaux publics, aménagement, plantation, bétail, etc.

Malgré une progression continue, le niveau de la FBCF demeure encore insuffisant : son taux par rapport au PIB est d'environ 22%.

L'économie marocaine reste dominée par le secteur agricole. Ainsi, l'Agriculture constitue un des secteurs les plus importants de l'activité économique marocaine.

L'importance de l'agriculture réside dans :

- Sa participation à la formation du PIB : 20% avec la pêche.
- Ses échanges commerciaux : 30% des recettes d'exportation, 16% de la valeur des importations.
- L'emploi qu'elle procure : 50% de la population active, les principaux objectifs de ce secteur sont :

- Approvisionnement du pays en produits alimentaires de base.
- Contribuer à l'équilibre de la balance commerciale grâce aux exportations (agrumes, huile d'olive, tomates) et la lutte contre la disparité sociale et régionale.
- Conserve les ressources naturelles.

Mais ce secteur reste dépendant des aléas climatiques car 90% des terres sont cultivées à sec.

-6-

Le secteur de la pêche : le Maroc dispose de 3500 km de côtes qui lui permettent d'exploiter les ressources qui sont estimées à 1,5 millions de tonnes/an.

Le secteur de la pêche et le secteur de l'agriculture forment 20% du PIB.

➤ **Le secteur secondaire :** qui comprend, le secteur de l'industrie, de l'énergie, le secteur des mines et de l'artisanat.

Les mines marocaines constituent les principales rentrées des recettes de l'état et jouent un grand rôle dans le commerce international et alimentant l'Europe en matières premières. La production est dominée par les phosphates qui font du Maroc le 1^{er} exploitateur du monde, et il détient les plus grosses réserves mondiales 70%.

• **Les mines au Maroc sont :** le plomb, le zinc, l'argent, le fer, le cuivre, le manganèse chimique, le sel et les eaux minérales.

L'industrie : comprend uniquement les industries de transformation qui sont classées comme suit :

- Industries agroalimentaires (IAA).
- Industries textiles et de cuir (ITC).
- Industries chimiques et para chimiques (ICP)
- Industries mécaniques.

Le secteur industriel au Maroc est très faible et connaît beaucoup de difficultés comme la fiscalité, l'encadrement, le financement, les infrastructures d'accueil et le coût d'énergie.

• **Le secteur de l'artisanat** occupe une place importante dans l'économie nationale puisqu'il participe pour 8% de la formation du PIB.

Il occupe le 5^{ème} rang, en ce qui concerne l'apport en devise après les ressortissants marocains à l'étranger (RME), les phosphates, l'agriculture et le tourisme.

Ce secteur emploie une main d'œuvre abondante ¼ de la population marocaine.

En plus le secteur de l'artisanat représente toute une âme d'un peuple, un savoir faire et une organisation sociale qui a résisté à toutes les vicissitudes du temps.

➤ **Le secteur tertiaire :** c'est le secteur qui offre la plus grande part des emplois au Maroc : emplois pour toutes les couches de la population active, il contribue à plus de 50% de la formation du PIB en particulier le secteur du commerce, du tourisme et l'administration publique qui contribue elle aussi à la formation du PIB.

L'économie marocaine reste encore soumise à des contraintes exogènes et aux fluctuations du marché mondial. L'endettement extérieur est un lourd fardeau qui grève lourdement les capacités du pays et limite les ressources pour le financement du développement.

VII- Les aspects culturels :

Le système culturel est l'ensemble de connaissances, des croyances religieuses, l'art, la morale des coutumes, des normes et des valeurs qui sont communément partagés par les membres d'une même société et qui servent à guider leur action générale et quotidienne, comme les croyances religieuses, les habitudes, les superstitions et les préjugés.

Le système principal des croyances religieuses au Maroc est l'Islam.

Avant l'arrivée de l'Islam et pendant plusieurs siècles, la société marocaine était une société tribale : la tribu étant un groupement humain lié par le commun « solidarité de sang qui facilite la cohésion tribale ».

Mais à l'arrivée de l'Islam, la solidarité de sang a été remplacée par la solidarité spirituelles : c'est la croyance à une seule religion unique. L'Islam a permis aussi l'unification de toutes les tribus en une communauté musulmane marocaine, il a créé un pouvoir central et a fait connaître l'état marocain. L'Islam a joué un grand rôle dans la constitution du Maroc en tant que nation, en tant qu'Etat et en tant que communauté musulmane.

-7-

Les lois islamiques ont modifié les coutumes traditionnelles en instituant des droits et obligations et en améliorant le statut de la femme et celui des enfants. Mais avec l'avancement de la dynastie Saadienne (XIV et XV siècle) les structures sociales du Maghreb se sont dégradées et à l'Etat musulman se substitue un nouveau modèle d'organisation sociale. Cette époque a été marquée par de nombreuses crises : luttes tribales, instabilité du pouvoir central, crises économiques, crises extérieures. La réaction à ces crises fut marquée par un vaste mouvement religieux. La diffusion des Jazoulines, la guerre sainte contre les portugais favorisait la fondation des zaouïas qui enseignaient le mysticisme et faisaient émerger l'influence des marabouts et de saints personnages qui pourraient prétendre à une ascendance chérifienne. Ces zaouïas formaient une aristocratie « théocratique » (noble émanant du Dieu) dont le rôle fût prédominant jusqu'au XX^{ème} siècle comme l'indiquait la transmission de la « BARAKA » pouvoir qui était souvent héréditaire. Ainsi, par leurs privilèges et leurs influences mystiques, les marabouts et les chorfas sont devenus les arbitres des relations intertribales et des relations entre les tribus et le pouvoir central, ils recevaient le tribut de la « ZIARA » fréquemment apportée à la zaouïa.

Vers le 20^{ème} siècle, le Maroc a connu des transformations radicales provoquées par la colonisation, la société coloniale modifiant profondément la structure interne de la société marocaine en lui proposant un certain modèle de modernisation importé comme le système capitaliste, l'industrie etc.

La société marocaine devient sous le protectorat une société de « Masse », de classe et une société pré industrielle.

Ces mutations profondes et brutales ont eu pour conséquence une rupture d'équilibre chez les marocains qui se trouvent désarmés et impuissants.

Pour garder un certain équilibre, l'état colonial a renforcé le pouvoir du Makhzen d'une part et celui des zaouïas confréries religieuses d'autre part.

Alors les zaouïas se multipliaient dans tout le Maroc et trouvaient de nombreux adeptes parmi une population qui a besoin d'être sécurisée.

Malgré à peu près 50 années d'indépendance, de progrès et d'évolution, la Société Marocaine reste encore attachée à ces coutumes et ces croyances et fréquente les zaouïas et les marabouts à qui elle leur attribue des pouvoirs surnaturels, d'essence divine toujours autant consultés même en milieux instruit. En résumé, on peut dire que la société marocaine est une société patriarcale agnatique et musulmane baignant encore dans une atmosphère « magico-religieuse ».

VIII- Les facteurs ayant marqué la société marocaine :

La société marocaine était une société communautaire, tribale et agropastorale. L'Islam a unifié toutes les tribus en une communauté musulmane, il a eu une influence importante sur les membres de la société, sur leur comportement, sur leurs croyances et leurs coutumes. Mais vers le début du 20^{ème} siècle, la société marocaine a connu des transformations radicales dans son système social, provoquées par le colonialisme : le Maroc a été mis sous le protectorat en 1912. Le traité a été signé le 30 Mars 1912 à Fès. Ainsi, la société marocaine se trouvait envahie par les règles et les normes du système capitaliste : ce système repose sur le principe de la concurrence et de la compétition dans le domaine économique où il circulation des produits contre l'argent. Le profit et le gain sont les deux critères du système où chaque membre de la société cherche à se constituer un capital et un patrimoine important.

Avec l'introduction des formes coloniales de production, le travail nécessaire n'étant plus lié à la satisfaction des besoins de consommation de la communauté tribale mais aux nécessité de l'accumulation du capital colonial. Ainsi, le Maroc passe de l'économie de subsistance à l'économie de marché et, de la « Touiza » à la « CHORKA » au gain individuel et au salaire. L'investissement dans le domaine industriel commercial et agricole était l'un des instruments les plus efficaces de domination et d'exploitation de la colonisation.

Ainsi, l'introduction du système capitaliste, de la technologie et de l'industrie a provoqué des changements ; voire même des mutations dans les relations humaines traditionnelles dans les conditions de vie et dans les mentalités. Ceci a créé de l'inégalité entre les membres de la société de masse et société de « classes ».

-8-

L'évolution économique au Maroc a provoqué une évolution sociologique et politique, ce qui a bouleversé toutes les structures anciennes et la société a connu une nouvelle restructuration qui a touché l'organisation sociale, les groupes sociaux et les institutions sociales. Le nombre des travailleurs dans le secteur primaire (agriculture) s'est réduit au profit d'une augmentation du nombre de travailleurs du secteur secondaire (industrie) et tertiaire (administration et industrie). Il y a aussi une migration intense des ruraux vers les villes où le mode de vie s'occidentalise : individualisation de l'habitat, morcellement du temps en fonction des horaires de travail et tendance vers la nucléarisation de la famille. Ce qui a fait apparaître une nouvelle structure basée sur le développement des classes sociales bien distinctes.

L'organisation sociale de la société marocaine

La société marocaine peut être étudiée selon deux types d'organisations : la société rurale et la société urbaine.

I- La société urbaine :

L'organisation sociale urbaine répond de plus en plus à une société de classes, une société stratifiée qui se présente sous forme de pyramide où on distingue 5 classes : la grande bourgeoisie, la petite bourgeoisie, la classe moyenne, la classe ouvrière ou prolétariat et le sous-prolétariat.

1.1. La grande bourgeoisie :

La grande bourgeoisie marocaine se caractérise par une hétérogénéité (qui a des origines multiples) dont la composition est très variée et hiérarchisée. Les principales origines sont les groupes suivants :

- **Les Chorfas** : qui se proclament d'une ascendance du prophète qui appartiennent à la pure noblesse musulmane et par là, ils possèdent la BARAKA, ce qui leur donne de grands avantages.
- **Les Oulémas** : par leur institution morale et intellectuelle leur donne les pouvoirs de la science religieuse et de la science profane.
- **Les marchands** : qui détiennent le pouvoir exécutif de l'argent. A la veille du protectorat, les marchands constituaient une véritable aristocratie qui détenait la fortune commerciale et le prestige, surtout dans les villes.

C'est ainsi, que les dynasties bourgeoises se sont formées, et de nos jours, elles règnent presque exclusivement sur les grands secteurs économiques, bureaucratiques et politiques.

La grande bourgeoisie comprend :

- La bourgeoisie administrative avec les hauts cadres de l'administration qui détiennent les décisions politiques et administratives.
- La bourgeoisie industrielle et financière, PDG des grandes sociétés de l'industrie, des banques, etc.
- La bourgeoisie commerçante qui détient le secteur économique, grand commerçants de Casa, Fès, Meknès, Agadir et Marrakech etc.
- La bourgeoisie foncière : terres et immobilier.

- Les bourgeois des fonctions libérales, certains médecins, avocats, pharmaciens, architectes, etc.

La grande bourgeoisie est la classe dominante qui détient le pouvoir, le prestige et constitue l'élite marocaine. Cette classe joue un rôle très important dans la société puisqu'elle détient le pouvoir de décision sur le plan politique (élabore les textes de loi), sur le plan administratif (planification du budget du Maroc), sur le plan économique, social et financier (usines, commerce...).

-9-

1.2. La petite bourgeoisie :

C'est une classe de formation récente. Elle n'a vu le jour qu'après l'indépendance. Elle est formée d'éléments très variés. C'est une classe de cadres, de techniciens, de ceux qui détiennent un savoir et un savoir-faire. Elle est formée de :

- Cadres techniques.
- Descendants d'anciens chefs ruraux.
- Facteurs, traducteurs et instituteurs au temps du protectorat.
- Diplômés universitaires et de grandes écoles qui exercent dans le secteur public ou privé.

La petite bourgeoisie est la classe animatrice sur le plan culturel, idéologique et politique. Elle a une influence importante sur l'opinion publique. Elle se trouve en situation conflictuelle avec la grande bourgeoisie puisqu'elle critique ses décisions et remet en cause tous ses plans.

1.3. La classe moyenne :

C'est une classe composée de commerçants, des fonctionnaires, des artisans et des employés du secteur privé qui ont un niveau socioéconomique équilibré. C'est la classe qui constitue la masse la plus nombreuse dans la société urbaine.

Cette classe sociale, n'appartenant à aucune des deux classes représentatives du modèle capitaliste pur, se rattache aux formes de production antérieures au capitalisme. C'est la classe conservatrice qui essaie de préserver ses traditions et ses coutumes ainsi que ses croyances. Elle était la principale classe animatrice de la décolonisation à côté de la grande bourgeoisie. Mais actuellement, elle est en conflit avec elle. C'est aussi la classe qui joue un rôle important dans la vie économique, sociale, politique et même religieuse de la société. Les commerçants et artisans étaient organisés en corporations qui jouaient un rôle qui se manifeste dans le maintien de la cohésion sociale et de la solidarité et du contrôle social. Mais actuellement, ces corporations n'ont plus le même rôle ni le même statut.

Parfois, la classe moyenne devient l'allié de la classe ouvrière et revendique avec elle pour plaider sa cause.

Economiquement et socialement, c'est la classe moyenne qui a payé le prix du changement de la colonisation.

1.4. La classe ouvrière ou prolétaire :

La classe ouvrière avait été le résultat de l'industrialisation, régie par un patronat relativement autonome introduite par la colonisation et le système capitaliste.

Le développement de l'économie capitaliste dotée de moyens considérables et basée sur l'investissement surtout dans les villes côtières a provoqué un exode rural considérable et a drainé vers les usines, les grands domaines, les chantiers et les mines, des masses paysannes séduites par les emplois rémunérateurs et stables. C'est ainsi, qu'en 1929, il y avait à peu près 100.000 marocains engagés dans les secteurs modernes d'activités : mines, ateliers, transports et commerces.

La classe ouvrière marocaine est jeune, elle a joué un rôle important dans la lutte pour l'indépendance du Maroc et continue à jouer dans l'évolution économique et politique du Maroc nouveau.

Cette classe constitue une force de revendication puisqu'elle s'intègre dans les organisations syndicales, ce qui a fait la force des travailleurs et leur participation au nationalisme ; d'ailleurs, le syndicalisme et le nationalisme sont restés mêlés pendant longtemps, mais actuellement, le passage de la stratégie de la contestation à celle de la revendication traduit bien la situation difficile du syndicat.

1.5. La classe sous prolétaire ou le sous prolétariat :

Une classe qui résulte de l'immigration des ruraux vers les villes. Terrassés par la pauvreté des milliers d'hommes et de femmes arrivent chaque jour dans les grandes villes où ils espèrent trouver du travail et améliorer leur statut social, mais très vite ils se heurtent à des difficultés et aux problèmes de sous-emploi, d'insécurité, d'angoisse et de désespoir. Sans revenu stable, cette classe pose le problème d'emploi, d'habitat, de santé et d'enseignement, faute d'instruction et surtout d'organisation, le sous-prolétariat est tenu à l'écart des décisions prises à son égard mais cette classe réclame une réforme économique et sociale dont l'objectif devrait viser l'accroissement des systèmes d'emploi, de santé, de formation professionnelle, d'éducation et de logement social.

-10-

II- La société rurale marocaine :

La société rurale marocaine peut être étudiée selon deux modes d'organisation : l'organisation traditionnelle et l'organisation actuelle.

2.1. Les collectivités rurales traditionnelles :

Ces collectivités se distinguent dans le monde rural par le statut juridique de leur terre. Ces terres se présentent en 2 types fondamentaux : Terres collectives et terres GUICH.

2.1.1. Les terres collectives :

Elles sont définies comme des terres appartenant privativement à la collectivité : les membres de celle-ci n'ayant qu'un droit d'usufruit.

2.1.2. Terres GUICH :

Elles sont définies comme le statut des terres où le droit de propriété revient à l'Etat qui en cède l'usufruit aux membres d'une collectivité en contrepartie des obligations militaires qu'ils lui devaient.

Le type d'organisation de base caractérisé par l'existence des jmaâ : qui est une assemblée jouissant d'un certain nombre de prérogatives (partage annuel ou pluriannuel des terres, gestion des ressources hydrauliques) représentées au près de l'administration centrale par un naïb coopté par les membres de la jamaâ.

La société marocaine rurale traditionnelle était une société tribale et agropastorale. Chaque tribu comportait plusieurs fractions qui se divisent elles-mêmes en clans, en douars. Le mode d'organisation de cette société repose sur les rapports familiaux et l'agnation, ces rapports étaient fondés sur l'égalité des groupes, l'organisation communautaire, en effet, la société tribale était relativement égalitaire. La terre appartenant à tous les membres de la tribu : statut collectif qui répondait à des considérations de défense, de sécurité et du maintien du lieu et de l'unité de la tribu, il y avait aussi une certaine égalité des hommes mariés dans la jmaâ : assemblée au niveau de chaque douar groupant les chefs des foyers pour prendre une décision quelconque, égalité des hommes devant le service du Guich, le service « Haraka ». Dans tous les cas, la tribu ou la fraction se présentait comme un cadre où la solidarité du groupe était basée sur la défense et la sécurité de l'espace agropastoral commun.

L'organisation socioéconomique de la société traditionnelle se présentait selon plusieurs cadres de référence.

➤ Un cadre économique : l'ADAM.

L'ADAM se définit comme étant l'unité économique optimale qui pouvait par son activité propre, subvenir aux besoins d'une vaste famille patriarcale. Au niveau de l'ADAM, la référence était la lignée agnatique qui constituait la solidarité du groupe et renforçant la cohésion sociale. Cette cellule se ramenait à une unité territoriale : le dour.

➤ Un cadre de défense : la fraction ou ferqa.

La fraction était déterminée par l'aire spatiale occupée par un ensemble de douars : QBILA.

C'est un cadre plus large où le type de solidarité se basait sur les exigences de défense qui fondaient la cohésion sociale du groupe.

➤ Un cadre politique :

C'est l'unité physique et stratégique qui encadrait l'ensemble des aires complémentaires où se déroulait l'activité de la fraction. Cette unité peut être une vallée, une montagne, une plaine ou un

foum. Dans le cadre de cette organisation, démographie trop faible, une totale intégration dans la famille patriarcale, la rareté des capitaux d'exploitation agricole concouraient à une exploitation de la terre de culture par adam.

L'élargissement minutieux conduisait à des partages annuels des biens fonciers de la collectivité à la base de la « KHAIMA ».

-11-

2.2. L'organisation actuelle de la société rurale :

Le système capitaliste a abouti à une transformation radicale de l'ordre agraire, de l'organisation socioéconomique des collectivités traditionnelles et par là, une restructuration de la société rurale marocaine.

Le douar, ancien terroir (terre considérée pour l'agriculture), départi à un groupe lié par le sang n'est aujourd'hui qu'une simple entité territoriale sans personnalité juridique ou sociologique.

L'introduction massive et brutale dans certaines régions de la colonisation, la prolétarianisation rapide et l'engagement massif et obligatoire dans le travail salarié des fermes des colons ont fait perdre au douar sa cohésion et ont abouti à l'éclatement de son organisation traditionnelle et de la cellule familiale.

L'extension du salariat, imposé d'abord par les colons, accepté ensuite par les ruraux comme source de revenu d'appoint, a perturbé l'organisation de la famille patriarcale en refondant l'ancienne division du travail, donnant à l'individu une certaine autonomie économique. Mais ce n'est qu'après l'indépendance que les campagnes marocaines ont profondément évolué. Plusieurs facteurs ont été à la base de cette évolution et ont provoqué une certaine prise de conscience collective de changement social.

2.3. Les facteurs de transformation sociale rurale :

Ces facteurs peuvent être groupés autour de 4 thèmes principaux.

2.3.1. Phénomènes liés à l'indépendance :

Plusieurs facteurs d'évolution sont liés à l'indépendance comme le phénomène idéologique qui a eu pour effet d'offrir un nouveau système de représentations sociales à la paysannerie en élargissant son espace social et sa vision du monde. Les moyens sont divers et contribuent au niveau de l'information à rattacher les ruraux à une réalité nationale, l'introduction des élections communales et parlementaires, le déplacement des ministres et des fonctionnaires contribuaient à renouveler ces représentations au fur et à mesure de l'évolution politique du pays.

2.3.2. La pénétration de l'Etat :

La mutation des hiérarchies politiques a été la plus observable par la masse des ruraux. A l'administration européenne, se substitua une administration nouvelle. Avec laquelle de nouveaux rapports s'instaurent entre les représentants de l'Etat et les paysans avec la généralisation de « CRAA3 dans les régions soumises au DAHIR BERBERE et la mise en place d'une organisation de l'Etat.

La présentation de l'Etat a été représenté par :

➤ **Une politique scolaire :** des écoles ont été construites partout même dans les régions lointaines et les régions montagneuses.

➤ **Une politique agricole :** après l'indépendance, l'action de l'administration agricole a été importante. Opérations de labour, distributions de semences aux agriculteurs, offre de crédits pour l'achat de matériel agricole (tracteurs, moissonneuses-batteuses...), créations de offices régionaux de mise en valeur agricole (ORMVA). Ainsi, les campagnes sont devenues moins isolées et les paysans se sont orientés vers une économie du marché. Ils s'organisaient en coopératives, achetaient des machines agricoles pour augmenter leur production. Les paysans sont insérés dans des rapports avec

l'administration qui a introduit la bureaucratie dans leur système de références et les a conduits à manipuler de nouvelles techniques et la création de nouvelles hiérarchies dans leur champ social.

2.3.3. Phénomènes liés à la croissance démographique :

La croissance démographique dans les campagnes est l'une des causes profondes qui expliquent les transformations sociales. Cette croissance ou ce « boum » démographique a été la cause d'une surpopulation, ce qui a fait naître un déséquilibre entre les ressources et les besoins. Cette population, dépouillée de ses conditions objectives de production et de subsistance, connaît une situation précaire qui résulte non seulement de l'expropriation brutale réalisée par la conquête coloniale mais aussi de la déstructuration de l'économie traditionnelle et pousse les paysans à l'exode vers les villes.

-12-

L'exode rural massif a provoqué la naissance du prolétariat marocain et l'apparition d'un nouveau cadre de vie et un nouveau mode d'habitat dans les villes : les bidonvilles.

2.3.4. Monétarisation des campagnes :

Ce phénomène est lié à la transformation économique des sociétés rurales par le passage de l'économie de subsistance à l'économie d'échange moderne. Le troc a été remplacé par l'achat et la vente contre de l'argent.

Les routes et les pistes joignent tous les souks, les produits industriels, les radios, les téléviseurs, les paraboles..., arrivent partout et sont largement commercialisés par les réseaux modernes.

Le salaire devient un élément important des revenus des foyers ruraux et le travail salarié devient un facteur essentiel pour l'équilibre du budget familial.

La monétarisation des campagnes est l'un des facteurs essentiels de l'évolution sociale.

Ainsi par les effets d'une évolution complexe, les ruraux semblent avoir largement dépasser les anciennes solidarités tribales et communautaires et s'être engagés par le biais de l'extension du patronat rural et salariat et de modèles sociaux modernes dans un nouveau type d'organisation où les différenciations et les solidarités ont de plus en plus une base économique et non du sang.

Pour finir, il faut dire qu'un changement social a été constaté chez les ruraux avec une grande prise de conscience collective de ce changement qui n'est d'ailleurs que la première étape qui permet d'intégrer progressivement les références d'une société industrielle de classes puis de modifier les conduites jusqu'à l'élaboration d'un nouveau modèle de société.

La famille dans la société marocaine

I- Notions générales sur la famille :

1.1. Définition de la famille :

La famille est l'ensemble de personnes vivant sous le même toit et ayant des liens de parenté. La parenté désigne l'ensemble des personnes liées par alliances (mariage) ou par filiation (lien de sang).

La famille est basée sur le mariage : le mariage étant un contrat bilatéral par lequel un homme et une femme s'associent librement en vue de s'entraider mutuellement et de procréer des enfants.

La famille est aussi une institution qui règle dans une mesure variable le fonctionnement de la vie sociale, ainsi elle peut se décrire comme le lieu d'un vaste système de transmission des biens matériels et immatériels d'une génération à l'autre.

1.2. Les types de familles :

On distingue plusieurs types de familles :

1.2.1. La famille large ou étendue :

Comprenant le père, la mère, ascendants collatéraux et descendants (grands parents), parents, enfants, oncles, tantes, cousins et cousines, ce type correspond à la famille marocaine traditionnelle. Famille patriarcale.

1.2.2. La famille restreinte ou famille nucléaire conjugale :

Elle est composée du couple parental (père, mère) et d'un nombre restreint d'enfants.

Certaines cultures, admettent des unions multiples aussi bien pour la femme que pour l'homme.

C'est ainsi qu'on trouve dans certains pays :

- **La polygamie :** le fait d'avoir plusieurs femmes pour un homme.
- **La monogamie :** le fait d'avoir une seule épouse ou un seul époux.

1.3. Les fonctions de la famille :

Procréer, élever les enfants (assurer l'alimentation, les soins et l'éducation) des enfants sont les fonctions essentielles de la famille.

-13-

1.3.1. Fonction de reproduction et maintien de l'espèce humaine :

La famille est une unité de reproduction et de procréation ; c'est une force sociale de reproduction et de renouvellement des générations.

1.3.2. Fonction de socialisation :

C'est la première cellule sociale. Plusieurs auteurs ont démontré l'importance des parents dans la transmission des valeurs culturelles de la société.

1.3.3. Fonction économique :

La famille est une unité de revenu et une unité de consommation, certains économistes considèrent la famille comme une cellule productive. La famille est lieu où se rapportent un ou plusieurs revenus et où se mettent en commun les ressources que chaque membre peut tirer de son travail ou de tout autre type de financement. C'est une force de production de la force de travail.

1.3.4. Fonction de protection et de sécurité :

La famille joue un rôle dans la stabilisation de la personnalité à chaque stade de son évolution, l'enfant, l'adolescent et l'adulte doivent se sentir en sécurité et protéger. Le fait d'appartenance à une famille augmente cette sécurité et entraîne une plus grande stabilité tant professionnelle qu'active.

1.3.5. Fonction de soins et de satisfaction des besoins :

Cette fonction revêt divers aspects comme le logement, l'habillement, l'alimentation, l'hygiène, les soins, les assurances, les impôts et les loisirs...

Ces besoins sont fondamentaux et la famille a la charge et la responsabilité de les satisfaire ; mais parfois les dépenses correspondent à des normes socioculturelles et affectives et non à la satisfaction des besoins.

1.3.6. Autres fonctions de la famille :

La famille assure la transmission du patrimoine et de l'héritage.

1.4. La famille marocaine :

Comme dans toute les sociétés, la famille marocaine peut être étudiée selon deux modes : la famille marocaine traditionnelle et la famille marocaine moderne.

1.4.1. La famille marocaine traditionnelle :

➤ Présentation :

La famille est l'unité fondamentale de la société traditionnelle représentée par la famille patriarcale véritable noyau de cette société. L'élément important dans cette organisation est le patriarche qui est la personne la plus âgée de sexe masculin comme le père chef de la famille.

La famille traditionnelle est un groupe compact fortement hiérarchisé et difficilement perméable, le point commun central est constitué par l'autorité incontestable du père sur laquelle s'accorde la prépondérance, autorité, supériorité détenues par le patriarche de tout âge.

Donc le patriarche est le propriétaire du patrimoine familial, il détient tous les pouvoirs économiques, religieux et politiques, il peut déléguer le pouvoir selon certains critères selon surtout l'âge et le sexe. L'âge est privilège dans la société traditionnelle, ce sont les vieux qui commandent les jeunes et les hommes qui dirigent les familles.

➤ **Statut des membres dans la famille traditionnelle :**

Les statuts sont les rôles et les fonctions joués par chaque membre de la famille puisqu'il s'agit d'une famille fortement hiérarchisée.

La distribution des rôles se fait en fonction de l'âge et du sexe :

- **Rôle des hommes :**

Les hommes ont des statuts supérieurs et leurs rôles se résument comme suit :

- Production de richesse : labour des terres, l'élevage.
- Activité religieuse.
- Défense du territoire, activité militaire, constitution de la jmaâ.

Les activités des hommes sont des activités prestigieuses et valorisées.

-14-

- **Rôle de femmes :**

La femme de la société traditionnelle avait un rôle limité aux activités domestiques et l'éducation des enfants, et se résument à l'entretien de la maison, la préparation des repas et les soins des enfants, parfois les femmes participaient à des activités non productives comme le transport de l'eau ou du bois, des activités artisanales comme la laine et la tapisserie à usage personnel, ces activités ne sont pas valorisées et sont sans prestige, chez les femmes l'âge joue un rôle important puisque les femmes les plus âgées qui décident et commandent les jeunes.

- **Rôle des enfants :**

Le rôle des enfants est proche à celui des femmes, pendant la petite enfance, puis s'en éloigne, s'il s'agit d'un garçon ou au contraire s'en approche s'il s'agit d'une fille.

- **Les relations familiales :**

Les relations familiales au sein de la famille traditionnelle sont marquées par le rôle et le statut social de chaque membre et par les concepts religieux et moraux qui viennent renforcer les rapports résultant des relations économiques ou des rapports du sexe de l'âge ainsi :

- **Le père** joue le rôle de direction, il détient toute l'autorité, il comprend les décisions au nom de toute la famille, il répartit les rôles et assure le contrôle, l'application des décisions et l'exécution des ordres.

- **Les enfants** doivent être reconnaissants envers leur père, ils lui doivent l'obéissance et le respect, ils attendent du père la protection, la nourriture, l'éducation et la sécurité.

- **La femme** attend de l'homme la satisfaction d'un certain nombre de besoins comme la nourriture, le logement, la protection...

Dans le mariage traditionnel, la femme ne peut exiger du mari ni amour ni fidélité par contre l'homme exige de la femme la fidélité, le dévouement et la soumission, "les sentiments n'ont pas de place" dans le système traditionnel.

Dans ce système, il y a une dépendance des membres de la famille les uns par rapport aux autres, ils sont socialement solidaires, ce qui explique les grands contrôles des membres de la famille, les uns sur les autres et renforce la cohésion sociale et la sécurité.

1.4.2. La famille marocaine moderne :

La famille moderne correspond à la famille restreinte, nucléaire qui résulte de la cellule conjugale issue du mariage et avec le ou les enfants.

Les relations dans le groupe familial ont profondément changé sous les effets de transformations subies par les structures économiques sociales et culturelles.

Aidée par l'exiguïté des logements, la famille se réduit répondant au désir d'installation séparée du couple marié.

La distribution des rôles selon l'âge et le sexe semble maintenant bouleversée. Les décisions importantes sont de moins en moins liées aux avis du réseau élargi des ascendants et des collatéraux.

Dans la conception patriarcale les individus dépendaient les uns des autres alors que la famille moderne est devenue tributaire entièrement ou partiellement d'un ou plusieurs salaires gagnés dans les entreprises industrielles ou agricoles et dans la fonction administrative donc les individus sont considérés et rémunérés non pas selon leur position hiérarchique dans la famille mais selon leur qualification et leur compétence.

En plus des relâchements des règles qui régissaient les relations familiales que l'école et l'entreprise (diplôme et salaire) ont bouleversées cela a entraîné dans les cas extrêmes une inversion des statuts et des rôles et a conduit à une situation où parfois le fils ou la fille constituent le seul soutien matériel de la famille. Le père n'a plus qu'une autorité morale devenant de plus en plus contestée.

-15-

Le statut de la femme dans la famille moderne a changé complètement, de la femme à domicile soumise au mari s'occupant des enfants, à la femme jouissant d'une certaine liberté dans le choix de ses études, de sa profession et même de son conjoint.

Cette évolution dans le statut de la femme a été due d'abord à une révolte de la femme contre l'autorité paternelle suivie d'une révolte contre la domination de l'homme.

Dans la plupart des cas, la vie professionnelle de la femme dans les nouveaux couples est tolérée par l'époux et l'autorité de celui-ci s'assouplit en conséquence et admet la communication et le dialogue.

Le couple moderne s'engage dans la voie des planifications des naissances et prend d'avantage en main l'éducation des enfants, le mode de vie s'organise selon le type occidental surtout dans les familles aisées.

On peut dire qu'on assiste à une transplantation immobile, le passage d'une civilisation à une autre qui rend compte de l'hétérogénéité des modes de vie, de la pluralité et de l'instabilité des références tant individuelles que sociales et du malaise profond que cela suscite surtout dans la classe moyenne ou la classe ouvrière qui essaie de s'adapter au mode de vie moderne et qui reste attachée à ses coutumes et à ses références traditionnelles.

Les aspects sociologiques de la maladie

Trop souvent, les conséquences psychologiques de la maladie ne sont pas suffisamment prises en compte, pourtant, elles conditionnent en partie le pronostic à long terme surtout dans les maladies chroniques et incurables.

I- Conception de la maladie :

Deux conceptions de la maladie se sont opposées de tout temps et dans toute culture :

La maladie est une attaque par l'extérieur, ici, la maladie est un phénomène externe qui vient attaquer l'Homme. C'est une malédiction, un châtement de Dieu.

La maladie est une perturbation et une recherche d'un nouvel équilibre, c'est une attaque par l'extérieur, ici, la maladie est conçue comme un déséquilibre sous forme de force à l'intérieur de l'organisme.

La maladie peut s'envisager tantôt comme un traumatisme psychologique et social, un stress, une crise ; tantôt comme un facteur entraînant une modification du schéma corporel, du rôle et du statut de l'individu au sein de sa famille, voire même au sein du groupe social auquel il appartient.

D'une manière générale, la maladie est considérée comme une réaction de défense vitale de l'être humain dans sa totalité physique et sociale contre l'agression pour rétablir son intégrité et retrouver la sécurité.

II- Signification de la maladie :

Etre malade peut avoir des significations très différentes selon le milieu social, culturel, l'âge et même le sexe.

2.1. Sur le plan psychologique et social :

Etre malade peut signifier :

Etre faible : la maladie est considérée toujours comme une atteinte à l'intégrité du corps et de l'esprit de l'individu. C'est donc une perte, un manque, une diminution, et une faiblesse.

Etre en situation de dépendance qui peut être multiple :

- Dépendance envers les soignants ;
- Dépendance envers la famille et l'entourage ;
- Dépendance envers la société qui doit subvenir aux besoins du malade (système de prise en charge sociale, compensation de salaire, journées chômées, etc.).

-16-

2.2. Sur le plan social :

Socialement, être malade est considéré comme :

- Etre déviant : le malade n'est plus dans la norme sociale, il n'a plus le même statut ni le même rôle ni le comportement prévu pour une intégration dans le groupe.

La santé étant la norme sociale qui est indispensable à la bonne marche du groupe, alors que la maladie est un facteur qui entrave les structures sociales.

- Le malade n'a plus à remplir les obligations inhérentes à son rôle habituel, il perd sa propre estime et son statut familial (en tant que père, que chef de foyer) et son statut professionnel (PDG chef d'entreprise, chef de service ou même fonctionnaire).

2.3. Sur le plan socioéconomique :

Le malade devient de plus en plus indispensable à l'équilibre économique et social global. Il est la clef de voûte de l'institution hospitalière (institution en tant qu'argent et capitaux, postes de travail, etc.).

Le lit représentant le prix de la journée occupée par le malade est indispensable à l'équilibre socioéconomique, le malade est donc intégré aux structures sociales et par sa maladie, il gêne d'une part sa famille et son travail mais d'autre part il devient indispensable pour l'hôpital, les capitaux pharmaceutiques, la technologie médicale et le garant pour les postes de travail pour un très grand nombre de soignants.

III- Réaction du malade face à la maladie :

Le malade peut réagir à la maladie par plusieurs comportements :

3.1. L'acceptation et l'adaptation :

Le malade se reconnaît souffrant et accepte le statut de malade, son rôle et ses conséquences. Ici, il y a le risque d'une grande dépendance pour les soignants et la famille.

3.2. Le déni de la maladie :

Le malade refuse de reconnaître son corps malade souffrant ou diminué, c'est le refus de statut de malade qui peut aller jusqu'au refus du traitement ou toute prise en charge. Le malade est très difficile et peut même avoir une réaction agressive envers les soignants et envers la famille.

3.3. La régression :

La régression est le retour à un stade antérieur de développement, c'est un repli face à un danger. La régression peut prendre plusieurs formes :

- Conduite infantile : c'est une conduite égocentrique, seul le malade compte il devient exigeant et capricieux et cherche à ce que tout le monde soit à son service.
- Conduite dépressive : qui se caractérise par l'anéantissement qui va de l'indifférence au désir réel de mort.

3.4. Les réactions persécutives :

Le malade accuse les autres de son état, ce sont la famille, le médecin, la société qui sont la cause de sa maladie. Il revendique le droit à la guérison.

Il projette tout sur les autres, surmenage, soucis, hérédité, etc.

3.5. Les bénéfices secondaires :

Pour certains malades, la maladie est la bien venue dans la mesure où elle leur permet de tirer des bénéfices secondaires, de dépendre des autres et d'abandonner les épreuves et les difficultés auxquelles ils ont à faire face et pour se dégager de son rôle, exemple : mal de tête pour éviter une démarche gênante, une angine pour ne pas passer un examen, etc.

3.6. D'autres réactions :

Certains malades s'isolent et se retirent du monde extérieur, ils se replient sur eux-mêmes. D'autres deviennent agressifs et intolérants car ils n'acceptent pas la faiblesse et l'impuissance même limitée et de courte durée.

-17-

IV- Les réactions famille-malade :

4.1. Demande de guérison :

Toute famille souhaite voir guérir un être cher. Cependant entre les souhaits et la demande, il y a parfois une différence. La demande peut être trop impérative trop précipitée ou bien au contraire, elle peut être discrète et bien lointaine. Il en est ainsi du malade âgé ou chronique placé et abandonné pendant le temps des vacances.

La famille joue un grand rôle dans la guérison, le malade ressent donc sa souffrance différemment en fonction de l'effet favorable, défavorable, neutre de l'égard de sa famille envers lui et de la qualité des visites faites par sa famille.

4.2. La maladie peut rompre l'équilibre familial :

Ici le malade constitue une charge trop lourde pour la famille, les soins sont de longue durée ou très chers, donc la famille et son équilibre sont mis en danger surtout si le malade constitue la seule ressource financière de la famille.

4.3. La maladie peut provoquer des modifications positives sur l'équilibre familial :

Les membres de la famille se resserrent devant ce danger, ainsi, une nouvelle cohésion renaît et une solidarité se renforce devant la maladie.

Bibliographie :

Cours de sociologie de l'IFTS : Essaouira

Microsoft® Encarta® 2006. © 1993-2005 Microsoft Corporation.

Cours sur l'hygiène du milieu et de l'environnement de l'IFTS : Essaouira.